

Compte rendu de la réunion de bureau du 15 septembre 2015

1 – Point sur les commissions :

✓ Economie, Veille et Prospective

Les commissions Economie et Veille et Prospective vont se réunir afin de travailler sur la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique de Brest métropole. Le Conseil a été invité à désigner 3 représentants qui siègeront au comité d'orientation stratégique. Il a été décidé que ces représentants seraient Guy Jourden, Président, et les animateurs des commissions Economie et Veille et Prospective en fonction de leurs disponibilités. La première réunion du comité s'est tenue le 21 septembre 2015.

Pour mener à bien l'élaboration de sa stratégie, Brest métropole souhaite associer largement les acteurs socio-économiques et partenaires institutionnels.

D'ores et déjà le bureau du Conseil insiste sur l'importance de prendre en compte l'ensemble du Pays de Brest et de l'associer à la démarche. Ses membres considèrent en effet, que dans le domaine économique, le Pôle métropolitain est indissociable de la métropole et qu'il est donc indispensable qu'il soit associé à l'ensemble de la démarche.

Une première réunion des commissions est organisée le **6 octobre 2015 à 17h30** à la faculté Victor Ségalen, salle A222.

Afin de réunir le maximum de contributions, Le Président invite les membres du bureau qui ne pourront participer à la réunion du 6 octobre à adresser leurs réflexions ou propositions par écrit. Cette invitation a été adressée à l'ensemble des membres inscrits dans les commissions Economie, Veille et Prospective, Aménagement et Développement Durable et Culture.

✓ Commission Aménagement, Développement Durable

Le CESER a sollicité l'ensemble des Conseils de développement bretons afin de « *formaliser une contribution citoyenne aux réflexions engagées dans le cadre de la COP21* ». Le Conseil avait déjà répondu à un questionnaire de la section prospective du CESER : « *La société face aux enjeux climatiques et énergétiques en Bretagne : transitions et ruptures. Une étude prospective à l'horizon 2050* » (cf. annexe)

Pour l'instant, étant donné l'ampleur du sujet, peu de conseils ont répondu à cette seconde sollicitation.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le **19 novembre 2015 à 17h30**, 18 rue Jean Jaurès à Brest, afin de réfléchir aux différents scénarios proposés en vue d'élaborer le Projet

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr

d'Aménagement et de Développement Durable du SCoT du Pays de Brest. L'ensemble des diagnostics réalisés à ce jour sont disponibles sur le site du Conseil de développement à la rubrique « [travaux](#) ».

- ✓ Commission culture
Suite au départ de Gilbert Le Traon et au souhait de Chantal Guillerm de se retirer de l'animation de la commission puisqu'elle co-anime également le groupe de travail « rade de Brest », la commission n'a plus d'animateur. Pierre Crousaud a assuré « l'INTERIM » lors de la réunion organisée par Gilbert Le Traon le 3 septembre, mais il ne pourra poursuivre seul cette mission.
Des contacts ont donc été pris afin de trouver un ou deux co animateurs.
La commission culture a poursuivi ses réflexions sur la nécessité de créer un réseau entre les acteurs culturels locaux. Une rencontre sera organisée le 19 janvier à l'Espace Armorica de Plouguerneau.

2 – Information sur les conférences du Conseil de développement

- ✓ 17 septembre 2015 : Présentation du Rapport du CESER « Pour des activités industrielles créatrices d'emploi durable en Bretagne » à la faculté de Droit et sciences économiques.
M. Larpent dispose de plusieurs exemplaires du rapport pour ceux qui le souhaitent.
- ✓ 12 novembre 2015 : Conférence d'Éric Charmes : « La ville de demain : à quel prix ? »
La conférence aura lieu au centre social de Bellevue qui dispose d'un amphithéâtre de 213 places.
Une affiche et des « flyers » sont en cours de réalisation par l'ADEUPa, partenaire de la conférence.
*Dans le Pays de Brest, la population augmente de 0,3% par an depuis 2002, principalement en raison du vieillissement de la population. Cette augmentation se fait en dehors de la Métropole et plus particulièrement de la ville de Brest où la population est en baisse. La « recomposition » du territoire, qualifiée de périurbanisation, est à l'œuvre depuis plusieurs décennies.
Dans un contexte de contraintes environnementales et de difficultés économiques et sociales croissantes, ce modèle peut-il perdurer ?
Pour nombre de chercheurs (géographes, urbanistes, économistes, sociologues...) il est désormais obsolète. Il enferme les habitants dans le piège automobile, augmente la ségrégation sociale, met en péril l'activité agricole, la biodiversité... Les communes périurbaines et leurs habitants sont montrés du doigt, on les affuble de bien des défauts : ghettos de riches, renfermés sur eux-mêmes, à l'origine de la pollution de l'air... Mais qu'en est-il vraiment ?*

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr

La prise en compte des enjeux du développement durable suppose-t-elle de reconcentrer l'urbanisation ?

Les communes périurbaines du Pays de Brest devraient-elles renoncer à tout développement ?

Quelles seraient les conditions d'un développement équilibré ?

Ces conditions sont-elles acceptables et à quel prix ?

*Telles sont une partie des questions auxquelles **Éric Charmes**, chercheur en sciences sociales appliquées à l'urbain, directeur du laboratoire Recherches Interdisciplinaires Ville, Espace, Société (RIVES ; École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), université de Lyon, UMR CNRS 5600 EVS), nous aidera à répondre.*

3 – Assemblée plénière du 15 octobre 2015.

Etant donné, le planning de réunions, l'assemblée plénière du 15 octobre est annulée. La prochaine assemblée plénière aura lieu le **10 décembre 2015** et aura pour thème principal la Stratégie Métropolitaine de Développement Economique.

4 – Agenda du conseil

- ✓ 29 septembre 2015 :
 - CA de la Coordination Nationale des Conseils de Développement
 - Groupe de travail « Métropoles » - CNCD
- ✓ 30 septembre 2015 :
 - Comité unique de programmation à Landerneau
- ✓ 6 octobre 2015 :
 - Commissions Economie et Veille et Prospective – faculté Victor Ségalen
 - Invitation du Conseil départemental à une réunion de concertation sur l'actualisation des schémas d'infrastructures de déplacements à 18h00 à Lanrivoaré. Les membres du bureau qui le souhaitent peuvent y représenter le Conseil. ([invitation jointe](#))
- ✓ 9 octobre 2015 :
 - Les rendez-vous du SCoT – salle La Forge à Plouvien de 8h45 à 16h45
 - Bureau du Conseil - salle La cantine à Plouvien
- ✓ 5 novembre 2015 :
 - Bureau du Conseil – 18 rue Jean Jaurès
- ✓ 12 novembre 2015 :
 - Conférence La ville de demain, à quel prix ?
- ✓ 19 novembre 2015 :
 - Commission Aménagement, Développement Durable

➤ CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

Conseil-developpement-brest.fr

9 rue Duquesne – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79 – 07 83 34 21 74

Contact : maryse.larpent@adeupa-brest.fr